

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice 27
Présents 21
Votants 25
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20250522-DCM_2025_05_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le : 22 mai

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2025

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Cyrille GENEVRIER, Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD, Martine MEILLIER, André GACHET, Michel VALERY, Marie-Laure JACQUEMOND, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annie OSTARD, Guylaine FAYOLLE, Nathalie CHARLES, Cyril RONZE, Marine TOINON, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annie OSTARD à Maryse RODRIGUEZ, Guylaine FAYOLLE à Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES à Gérard DI FRUSCIA, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETAIRE : Sébastien OLIVIER.

Délibération n°2025_05_06

OBJET : MISE A JOUR DES TARIFS COMMUNAUX.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1111-2, L.2121-239, L. 23331-2 et L.2331-2,

Vu la délibération n°2024_12_05 du conseil municipal en date du 16 décembre 2024 fixant les tarifs communaux 2025,

Considérant que le Conseil Municipal est compétent pour créer et adopter les tarifs s'appliquant aux prestations municipales,

Considérant la nécessité pour la commune de Saint-Romain-le-Puy d'actualiser les tarifs communaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve les tarifs communaux, à compter du 22 mai 2025, conformément au tableau présenté ci-dessous :

	Tarifs A compter du 23 mai 2025
<u>Mise à disposition de la salle Clavelloux</u>	
Habitants de la commune	
Location (du vendredi midi au dimanche midi)	
tarif hiver (du 1er novembre au 31 mars)	450,00 €
tarif été (du 1er avril au 30 octobre)	400,00 €
Journée supplémentaire	155,00 €
Soirées privées d'associations communales (<i>gratuité de la location 1 fois par an ; les autres charges restent dues</i>)	160,00 €
Soirée privative d'associations ou entreprises du territoire Lfa	1 000,00 €
Assemblée générale sans repas	270,00 €
Assemblée générale en semaine avec repas	550,00 €
Assemblée Générale entreprises	1 000,00 €
Gratuité aux établissements scolaires saint-romanais	
Gratuité pour toute utilisation par le comité des fêtes	
Autres charges	
Cauton	2 000,00 €
Cauton tri sélectif	50,00 €
Participation au nettoyage	140,00 €
Prêt vaisselle (uniquement pour associations et habitants de St-Romain sur présentation de justificatifs)	0,00 €
Dérangement alarme	60,00 €
<u>Mise à disposition du Club de l'Amitié</u>	
Cauton	150,00 €
<u>Photocopies / Impression de documents</u>	
Particuliers	
Papier blanc A4 Impression noir et blanc	0,20 €
Papier blanc A4 Impression couleur	0,50 €
Papier blanc A3 Impression noir et blanc	0,40 €
Papier blanc A3 Impression couleur	1,00 €
Associations	
Papier blanc A4 Impression noir et blanc	<i>Gratuit jusqu'à 500 copies</i>
Papier blanc A4 Impression noir et blanc	<i>Au-delà 0,20 euros/copie</i>

Papier blanc A4 Impression couleur
Papier blanc A4 Impression couleur

*Gratuit jusqu'à 20 copies
Au-delà 0,50 euros/copie*

Papier blanc A3 Impression noir et blanc
Papier blanc A3 Impression noir et blanc

*Gratuit jusqu'à 250
copies
Au-delà 0,40 euros/copie*

Papier blanc A3 Impression couleur
Papier blanc A3 Impression couleur

*Gratuit jusqu'à 10 copies
Au-delà 1 euros/copie*

Insertions publicitaires dans le bulletin municipal

Petite taille (9,5* x 6,5 cm)

1 insertion par parution :

1 parution 48,00 €
3 parutions 96,00 €

2 insertions par parution :

1 parution 96,00 €
3 parutions 192,00 €

Taile moyenne (19,2 x 6,5 cm)

1 insertion par parution :

1 parution 96,00 €
3 parutions 192,00 €

2 insertions par parution :

1 parution 192,00 €
3 parutions 384,00 €

Page complète (4ème de couverture)

1 parution 384,00 €
3 parutions 768,00 €

Concessions funéraires

Columbarium (par case)

15 ans 342,00 €
30 ans 855,00 €
50 ans 1 277,00 €

Cimetière (par m²)

15 ans 56,00 €
30 ans 100,00 €

Droits de place

Par mètre linéaire et par jour 0,50 €

Occupation du domaine public par les commerçants du centre ville

Par mètre carré et par an 2,40 €

Location Préau Hildegarde

40,00 €

Navette

Trajet vers ou depuis Montbrison ou Précieux

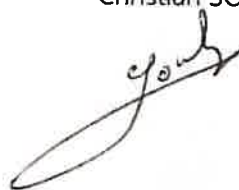
1,00 €

Trajet dans Saint-Romain-le-Puy

0,50 €

- de charger Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 27 mai 2025
Christian SOULIER, Maire



Le Secrétaire de séance,
Sébastien OLIVIER



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 03.06.2025
Publié ou Notifié
le : 03.06.2025